

de Dieu a laissé à son Eglise, n'est pas un Caractere inu-  
tile: il est de lui-même agissant, & accompagné d'une  
autorité toute divine, quand elle est employé avec pru-  
dence & generosité, & qu'il y a peu de maux où elle  
n'apporte des remedes efficaces. Le premier moyen que  
vous devez mettre en usage, est le Ministère de la sainte  
parole qui est toute-puissante. Je ne vous répète point ici  
l'obligation indispensable où vous estes d'en user conti-  
nuellement, nous vous l'avons assez fait connoître en tou-  
tes occasions. J'ajoute seulement que la véritable charité  
ne se doit point lasser de parler incessamment contre les vices  
de les mauvaises coutumes: enracinez, joignez à ces exhorta-  
tions publiques les avis particuliers à ceux qui en ont be-  
soin qui produisent des fruits de graces extraordinaires,  
si vous le donnez avec la charité & la discretion convena-  
ble; mais que ne pourriez vous point faire par l'adminis-  
tration du Sacrement de Penitence, si vous en usez si  
prudents & fideles. Dispensateurs: prenez garde d'yiter  
avec soin dans ce Ministère la précipitation, si préjudi-  
ciable aux ames. Tous les accommodemens, & les maxi-  
mes malheureuses, qui inspirent la chair & le sang, & cet-  
te molle & basse indigence qui fait tant de faulces peni-  
tences, & qui entretient une infinité de crimes; pratiquez,  
s'il est possible, cette redoutable fonction dans l'esprit de  
Jesús-Christ, & selon les Regles de son Eglise qui sont  
si bien marquez dans les avis de saint Charles, dont nous  
avons si souvent & si fortement recommandé la lecture  
dans nos reglemens; mais pour rendre vos peines  
tout-à-fait utiles, & vos paroles très-efficaces, animez les  
par une conduite innocente & exemplaire, soyez des  
miroirs de vertu dans lesquels le peuple voye clairement  
ses imperfections & ses taches. ce seroit inutilement que